

A. VANESTE  
30, rue Nationale, LILLE  
ORFÈVRES  
ARGENT 1<sup>er</sup> TITRE  
MONTRES FINES  
PATE-ROULETTE ET C<sup>o</sup> EN OR ET EN ARGENT  
175, rue de Valenciennes, Lille

# Journal de Roubaix

A. VANESTE  
30, rue Nationale, LILLE  
Orfèvre  
Choix le plus complet  
de  
BAQUETS DE FIANÇAILLES  
JOYAUX  
pour  
CÉLIBATAIRES DE MARIAGES

Quarante-neuvième année. — N° 179

Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX

LUNDI 27 JUIN 1904

TARIF D'ABONNEMENTS  
Annuels... 5 francs  
Six mois... 3 francs  
Trois mois... 1 franc 50  
Un an... 10 francs

BUREAUX ET RÉDACTION :  
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot  
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES  
A Roubaix... 5 francs  
A Valenciennes... 4 francs  
A Lille... 3 francs

## UN DÉSASTRE RUSSE DEVANT PORT-ARTHUR

HUIT PAGES : 5 centimes

NOS FEUILLETONS

Le JOURNAL DE ROUBAIX commence, aujourd'hui dimanche, la publication d'un nouveau feuilleton :  
**A-T-IL UN CŒUR ?**  
PAR MARIA STEPHANE

CHRONIQUE

### WATERLOO

Mardi sera inauguré sur le champ de bataille de Waterloo un monument à la mémoire des soldats français tombés le 18 juin 1815. On connaît l'œuvre de Gormez, ce colossal aigle de bronze qui, planté dans les ailes trouées et le flanc ouvert, brandissant ses serres crispées un tronc de drapeau français par la mitraille. L'aigle est symbolique et belle. C'est ce que Victor-Hugo a traduit en ces vers immortels :  
« L'aigle, un seul, planait aux voûtes éternelles  
D'un grand coup de vent lui cassa les deux ailes... »  
Elle est grandiose aussi, et noblement française. Dans la « grande plaine », encore aujourd'hui, la charrie découvre les os deschamps de bataille. On ne voit plus les orgueilleux pyramides du vainqueur dresser leurs fronts sur l'horizon leur silhouette hautaine, comme pour célébrer l'écroulement d'un peuple disparu. En face d'elle, et glorifiant des vaincus, se dressent, s'élevaient la stèle haute et fière, où sera gravé le nom de ce peuple qui, et de Hougoumont à Plancenoit, de la Haye-Sainte à la Belle-Alliance, dans cette vallée funèbre qui éveilla tant de souvenirs à la fois douloureux et rayonnants, le voyager pensif qui parcourt les champs foulés par les derniers survivants de l'Épopée, sentira planer sur lui, à l'ombre du tombeau de la Grande-Armée, le génie de la nation vaincue, mais toujours vivante, et puisant dans la confiance en ses destinées, le courage nécessaire à son relèvement définitif.

Il est peut-être dans l'histoire des batailles plus sanglantes que Waterloo. Jamais, on n'en a connu de plus acharnée.

D'un côté, des hommes qui croyaient lutter pour leur indépendance ; de l'autre, des hommes passionnés de la gloire, fanatisés par la pensée qui les combattait pour la liberté d'Érion, en fait Ney dans la déroute, si nous en réchappions, et moi serons pendus ! Et quelques heures plus tôt, Ponsonby demandait à ses dragons l'ordre d'enlever les gornettes pour être sûr que, dans la charge, ils ne pourraient plus donner la furie de leurs chevaux emballés !

Des neuf heures du matin, Napoléon avait salué, en une revue suprême, ses soldats magnifiques qui allaient mourir pour lui. Au pied de la hauteur, le fossé, où il se tenait à cheval, un peu pâle et fatigué, mais toujours impénétrable, déclaraient en une admirable ordonnance.

Les six, grandeur aux guides de combat, dressés que Bona qui tenait pour des légionnaires, Chassidiers, canonniers qui tiraient des tonnerres, l'éclair du noir colback ou le casque poli. Tous, ceux de Friedland et ceux de Brienne !

Secoués par l'impérieuse harmonie des musiques qui jouaient « Veillons au salut de l'Empire », ils passaient aux échos débordants de : « Vive l'Empereur ! » devant le César déjà touché par l'infortunée, qui, au nom de la gloire dont il se avait enivré, leur demandait un dernier sacrifice. Ils levaient leurs sabres, brandissant leurs sabres, et fusaient par courir de leurs acclamations éperdues le mouvement des canons et le grondement des tambours.

Des milliers de bras, tendus vers l'ennemi, juraient le dévouement sans limites et l'aboli renoncement de tous ces corps, qui allaient au carnage sans un regret, sans un regard en arrière, et marchaient fièrement vers la mort, redoublant des revers passés. En face, sur le rebord du plateau de Mont-Saint-Jean, les hommes de Wellington regardant et écoutant dans une stupéfaction et un étonnement à mesure que devant l'attaque commença par l'aile gauche, devant le château d'Hougoumont. Là, les troupes du prince Jérôme, après avoir couru un petit bois, vinrent se heurter à des murailles crénelées, d'où partait une fusillade impitoyable. On essaya alors de tourner l'obstacle, et quelques hommes résolus, conduits par le brave lieutenant Legros, allèrent enfoncer la porte extérieure de la ferme. Ils furent encaissés, massacrés, et la colonne française, bientôt décimée par les feux de la défense, que venait de renforcer un bataillon de « Voltigeurs » gardés, dut reculer en désordre dans le bois.

Pendant ce temps, Napoléon préparait sa grande attaque sur le centre anglais. Quarante-vingt bouches à feu, réunies par son ordre en avant de la Belle-Alliance, tonnaient déjà et couraient de projectiles le chemin creux d'Ohain, front de bandière de Wellington, quand tout à coup l'empereur, qui interrompait l'horizon, aperçut comme un nuage couronnant les hauteurs à droite. Était-ce déjà les Prussiens battus à Ligny, que Grouchy avait la vision de contenir et qui lui auraient échappé ? On voulait flouter. Un renforcement donné par les premiers ne le permit pas. Bisher, fidèle à la promesse faite à son allié arrivait, ou tout au moins Bisher avec son avant-garde. Il fallait donc faire vite. Napoléon, en apparence impéable, mais certainement impressionné, envoya à Ney l'ordre d'attaquer. Il était une heure et demie.

À droite de la chaussée de Genappe à Bruxelles, Drouot d'Érion forme ses divisions en une colonne, épaisse, très dense et tellement serrée qu'entre chaque unité il n'existe qu'un espace insignifiant, trop resserré pour permettre un déplacement en bataille. Celle de gauche vient se heurter au bastion impénétrable de la Haye-Sainte ; les autres, ayant franchi sous la voûte des boulets qui s'écrasaient le vallon séparant les deux armées, abordent le plateau. Mais là, les fusiliers de Picton les arrêtent. Elles essayent de se déployer, impossible ! « Hurrah ! » crie Picton ; chargez ! Les Anglais s'ébranlent à la baïonnette ; leur cavalerie fonce au galop sur nos colonnes ébranlées. C'est un inexorable désordre et une scène horrible de carnage. L'infanterie, mitrailleuse, fusillade de partout. Les cavaliers anglais, les magnifiques Scots-Greys de lord Uxbridge, et les dragons de Ponsonby, emportés par leurs chevaux affolés, se lancent sur ses

### INFORMATIONS

Le Centenaire du code civil  
Paris, 25 juin. — Le Comité du Centenaire du code civil s'est réuni aujourd'hui au Palais de Justice, sous la présidence de M. Baudouin, procureur général près la Cour de cassation, pour arrêter les grandes lignes de la commémoration scientifique et nationale qui sera chargée d'organiser.

La date choisie a été celle du 29 octobre prochain.

M. Pelletan à Rive-de-Gier  
Rive-de-Gier, 25 juin. — M. Pelletan est arrivé de Lyon, ce matin, à huit heures, accompagné de MM. Briand et Charpentier, députés ; Marnand, son officier d'ordonnance, et Capitaine, officier d'ordonnance du ministre de la guerre.

Le Préfet lui a souhaité la bienvenue. Le ministre et les autorités, en quittant la gare, sont allés visiter diverses usines. M. Pelletan a voulu créer et forger une énorme plaque de blindage. Des réservoirs de torpilles, fabriqués par un procédé nouveau, ont été également forgés en sa présence.

Une autre maison a présenté aux forges de Couzon des frettes pour canon 205.

Après la réception, M. Pelletan a assisté à l'inauguration de l'école pratique d'industrie de la caisse d'épargne.

Un banquet radical socialiste a eu lieu à midi ; au dessert, M. Pelletan a prononcé le cri de guerre aux congrégations et a déclaré que le ministère traitait jusqu'au bout, sans pitié, les questions sociales.

Parlant des attaques dont le ministère le pourchasse, affirmé que « ses collègues et lui qu'on veut le job, il n'a laissé à aucun parti compromis avec la réaction. » Le ministre est parti pour Saint-Chamond, où il va visiter les aciéries de la marine.

Les instituteurs  
Paris, 25 juin. — M. Massé, rapporteur du budget de l'instruction publique, reprend, à titre d'amendement au budget, les conclusions du projet de M. Simey sur la réorganisation des instituteurs. L'amendement Massé élève de 6.300.000 francs les crédits demandés par le ministre pour les instituteurs.

Démision d'un colonel  
Libourne, 25 juin. — M. des Larmes, colonel commandant le 15 régiment de dragons, vient d'adresser en de mission au ministre de la guerre. Les raisons de cette démission sont encore inconnues.

M. Pelletan et les « Gouttes de lait »  
Le ministre de la marine vient d'adresser aux préfets maritimes une circulaire pour les inviter à accorder tout leur concours à l'organisation de commissions de professeurs de la marine. Pour servir à la diffusion de ces circulaires, on a « gouttes de lait ». M. Pelletan s'est entretenu avec M. le docteur Assol, professeur à la Faculté de médecine de Lille, et un des chefs de bureau du ministère qui a chargé de la fondation d'un service de consultations dans les ports.

Condamnation à mort  
La Cour d'assises des Deux-Sèvres a condamné, par contumace, à mort un nommé Pommier, qui, le 25 août de 1903, avait tué une femme de 60 ans.

La question des alcools  
Paris, 25 juin. — La 3<sup>e</sup> sous-commission extraordinaire des alcools, vins et spiritueux (contrôle hygiène) a terminé, sous la présidence de M. Delombe, député, la discussion du rapport présenté par son Comité d'études.

Le projet qu'il y avait mis plus lieu d'écarter, pour empêcher l'alcoolisme, des mesures d'ordre technique en dehors de celles déjà adoptées dans sa précédente séance.

Elle a voté à l'unanimité la proposition suivante présentée par M. Menne :

« C'est l'aggravation du taux de l'impôt qui rend l'alcool le plus nuisible à la santé. Une sage réduction de ce taux serait aussi profitable au Trésor qu'à la santé publique, car elle ferait disparaître la fraude qui préjudicie aux intérêts de nos finances et appauvrirait les produits inférieurs et nuisibles. »

On peut remarquer que, pour atteindre le but poursuivi, des mesures d'ordre technique seraient plus efficaces, et elle a déjà chargé M. Emile Gaucher de faire à ce sujet un rapport qui sera discuté ultérieurement.

Avant de se séparer, la Commission a confié à M. Menne le soin d'élaborer le rapport général qui sera présenté à la Commission plénière.

Les ouvriers boulangers  
Paris, 25 juin. — Le vote sur la grève générale a été prononcé ce matin à la réunion des ouvriers boulangers. En présence d'un grand nombre de délégués, le vote a été prononcé jusqu'à demain soir. Il semble probable que la grève générale n'aura pas lieu.

Une razzia d'indiens  
New-York, 25 juin. — Le Herald publie une dépêche de Pro-Jacques, dont le titre est : « Indiens dans les villages de la terminaison d'Alto, dans cinquante habitations. »

Défaite des révolutionnaires dans l'Uruguay  
Paris, 25 juin. — Un télégramme officiel reçu ce matin par la légation de l'Uruguay annonce une nouvelle défaite que le colonel Galarza, chef d'avant-garde des troupes gouvernementales, a infligée aux révolutionnaires, qui, après un jour et demi de combat, ont perdu 600 hommes à Tacuabó, dans le département de Cere-Largo. La cavalerie continue la poursuite des insurgés.

L'entrevue de Kiel. — Arrivée du yacht royal  
Brême, 25 juin. — Le « Victoria-and-Albert », à bord duquel se trouve le roi Édouard est arrivé ici. Le yacht, qui était escorté par plusieurs navires de guerre anglais, a été l'ancrer dans l'après-midi.

Le frère du Shah de Perse  
Constantinople, 25 juin. — Suivant des renseignements officiels, les informations publiées par la Gazette de Francfort au sujet de la prétendue fuite de deux princes persans sont fausses. Il n'y a ni le frère ni le fils du Shah de Perse, mais seulement son troisième frère qui se trouve à Paris, et qui n'a pas encore accepté de servir dans l'armée turque.

CHOSSES ET AUTRES  
Monsieur, Madame et Bob se promènent.  
Monsieur (à Madame). — Tiens, le gros Chose, comme ça a mangé !  
Madame. — Et ça peu, dis, papa, qu'est-ce qu'il en a fait ?  
— Un riche financier expliquait l'origine de sa fortune.  
— Quand j'ai commencé les affaires, disait-il, je n'avais rien, absolument rien. Mais, un jour, j'ai rencontré un ministre, et, avec lui, j'ai fait, lui répondit-il, avaient certainement quelque chose !

L'INTERDICTION DES CONCOURS D'AGRÉGATION AUX ECCLÉSIASTIQUES  
Mgr Pochard, recteur de l'Institut catholique de Paris, proteste, dans une lettre très digne à M. le ministre de l'Instruction publique, contre l'exclusion absolue des concours d'agrégation de lettres. Voici un passage de cette lettre :

En introduisant dans la pratique administrative, par voie de simple décision, un chef d'impécuneté qui n'a pas prévu la législation, vous atteindriez donc, Monsieur le ministre, tous les membres du clergé dans leur droit, vous frapperiez plus particulièrement les établissements d'enseignement supérieur, où de jeunes ecclésiastes

### INFORMATIONS

Le Centenaire du code civil  
Paris, 25 juin. — Le Comité du Centenaire du code civil s'est réuni aujourd'hui au Palais de Justice, sous la présidence de M. Baudouin, procureur général près la Cour de cassation, pour arrêter les grandes lignes de la commémoration scientifique et nationale qui sera chargée d'organiser.

La date choisie a été celle du 29 octobre prochain.

M. Pelletan à Rive-de-Gier  
Rive-de-Gier, 25 juin. — M. Pelletan est arrivé de Lyon, ce matin, à huit heures, accompagné de MM. Briand et Charpentier, députés ; Marnand, son officier d'ordonnance, et Capitaine, officier d'ordonnance du ministre de la guerre.

Le Préfet lui a souhaité la bienvenue. Le ministre et les autorités, en quittant la gare, sont allés visiter diverses usines. M. Pelletan a voulu créer et forger une énorme plaque de blindage. Des réservoirs de torpilles, fabriqués par un procédé nouveau, ont été également forgés en sa présence.

Une autre maison a présenté aux forges de Couzon des frettes pour canon 205.

Après la réception, M. Pelletan a assisté à l'inauguration de l'école pratique d'industrie de la caisse d'épargne.

Un banquet radical socialiste a eu lieu à midi ; au dessert, M. Pelletan a prononcé le cri de guerre aux congrégations et a déclaré que le ministère traitait jusqu'au bout, sans pitié, les questions sociales.

Parlant des attaques dont le ministère le pourchasse, affirmé que « ses collègues et lui qu'on veut le job, il n'a laissé à aucun parti compromis avec la réaction. » Le ministre est parti pour Saint-Chamond, où il va visiter les aciéries de la marine.

Les instituteurs  
Paris, 25 juin. — M. Massé, rapporteur du budget de l'instruction publique, reprend, à titre d'amendement au budget, les conclusions du projet de M. Simey sur la réorganisation des instituteurs. L'amendement Massé élève de 6.300.000 francs les crédits demandés par le ministre pour les instituteurs.

Démision d'un colonel  
Libourne, 25 juin. — M. des Larmes, colonel commandant le 15 régiment de dragons, vient d'adresser en de mission au ministre de la guerre. Les raisons de cette démission sont encore inconnues.

M. Pelletan et les « Gouttes de lait »  
Le ministre de la marine vient d'adresser aux préfets maritimes une circulaire pour les inviter à accorder tout leur concours à l'organisation de commissions de professeurs de la marine. Pour servir à la diffusion de ces circulaires, on a « gouttes de lait ». M. Pelletan s'est entretenu avec M. le docteur Assol, professeur à la Faculté de médecine de Lille, et un des chefs de bureau du ministère qui a chargé de la fondation d'un service de consultations dans les ports.

Condamnation à mort  
La Cour d'assises des Deux-Sèvres a condamné, par contumace, à mort un nommé Pommier, qui, le 25 août de 1903, avait tué une femme de 60 ans.

La question des alcools  
Paris, 25 juin. — La 3<sup>e</sup> sous-commission extraordinaire des alcools, vins et spiritueux (contrôle hygiène) a terminé, sous la présidence de M. Delombe, député, la discussion du rapport présenté par son Comité d'études.

Le projet qu'il y avait mis plus lieu d'écarter, pour empêcher l'alcoolisme, des mesures d'ordre technique en dehors de celles déjà adoptées dans sa précédente séance.

Elle a voté à l'unanimité la proposition suivante présentée par M. Menne :

« C'est l'aggravation du taux de l'impôt qui rend l'alcool le plus nuisible à la santé. Une sage réduction de ce taux serait aussi profitable au Trésor qu'à la santé publique, car elle ferait disparaître la fraude qui préjudicie aux intérêts de nos finances et appauvrirait les produits inférieurs et nuisibles. »

On peut remarquer que, pour atteindre le but poursuivi, des mesures d'ordre technique seraient plus efficaces, et elle a déjà chargé M. Emile Gaucher de faire à ce sujet un rapport qui sera discuté ultérieurement.

Avant de se séparer, la Commission a confié à M. Menne le soin d'élaborer le rapport général qui sera présenté à la Commission plénière.

Les ouvriers boulangers  
Paris, 25 juin. — Le vote sur la grève générale a été prononcé ce matin à la réunion des ouvriers boulangers. En présence d'un grand nombre de délégués, le vote a été prononcé jusqu'à demain soir. Il semble probable que la grève générale n'aura pas lieu.

Une razzia d'indiens  
New-York, 25 juin. — Le Herald publie une dépêche de Pro-Jacques, dont le titre est : « Indiens dans les villages de la terminaison d'Alto, dans cinquante habitations. »

Défaite des révolutionnaires dans l'Uruguay  
Paris, 25 juin. — Un télégramme officiel reçu ce matin par la légation de l'Uruguay annonce une nouvelle défaite que le colonel Galarza, chef d'avant-garde des troupes gouvernementales, a infligée aux révolutionnaires, qui, après un jour et demi de combat, ont perdu 600 hommes à Tacuabó, dans le département de Cere-Largo. La cavalerie continue la poursuite des insurgés.

L'entrevue de Kiel. — Arrivée du yacht royal  
Brême, 25 juin. — Le « Victoria-and-Albert », à bord duquel se trouve le roi Édouard est arrivé ici. Le yacht, qui était escorté par plusieurs navires de guerre anglais, a été l'ancrer dans l'après-midi.

Le frère du Shah de Perse  
Constantinople, 25 juin. — Suivant des renseignements officiels, les informations publiées par la Gazette de Francfort au sujet de la prétendue fuite de deux princes persans sont fausses. Il n'y a ni le frère ni le fils du Shah de Perse, mais seulement son troisième frère qui se trouve à Paris, et qui n'a pas encore accepté de servir dans l'armée turque.

CHOSSES ET AUTRES  
Monsieur, Madame et Bob se promènent.  
Monsieur (à Madame). — Tiens, le gros Chose, comme ça a mangé !  
Madame. — Et ça peu, dis, papa, qu'est-ce qu'il en a fait ?  
— Un riche financier expliquait l'origine de sa fortune.  
— Quand j'ai commencé les affaires, disait-il, je n'avais rien, absolument rien. Mais, un jour, j'ai rencontré un ministre, et, avec lui, j'ai fait, lui répondit-il, avaient certainement quelque chose !

L'INTERDICTION DES CONCOURS D'AGRÉGATION AUX ECCLÉSIASTIQUES  
Mgr Pochard, recteur de l'Institut catholique de Paris, proteste, dans une lettre très digne à M. le ministre de l'Instruction publique, contre l'exclusion absolue des concours d'agrégation de lettres. Voici un passage de cette lettre :

En introduisant dans la pratique administrative, par voie de simple décision, un chef d'impécuneté qui n'a pas prévu la législation, vous atteindriez donc, Monsieur le ministre, tous les membres du clergé dans leur droit, vous frapperiez plus particulièrement les établissements d'enseignement supérieur, où de jeunes ecclésiastes

### INFORMATIONS

Le Centenaire du code civil  
Paris, 25 juin. — Le Comité du Centenaire du code civil s'est réuni aujourd'hui au Palais de Justice, sous la présidence de M. Baudouin, procureur général près la Cour de cassation, pour arrêter les grandes lignes de la commémoration scientifique et nationale qui sera chargée d'organiser.

La date choisie a été celle du 29 octobre prochain.

M. Pelletan à Rive-de-Gier  
Rive-de-Gier, 25 juin. — M. Pelletan est arrivé de Lyon, ce matin, à huit heures, accompagné de MM. Briand et Charpentier, députés ; Marnand, son officier d'ordonnance, et Capitaine, officier d'ordonnance du ministre de la guerre.

Le Préfet lui a souhaité la bienvenue. Le ministre et les autorités, en quittant la gare, sont allés visiter diverses usines. M. Pelletan a voulu créer et forger une énorme plaque de blindage. Des réservoirs de torpilles, fabriqués par un procédé nouveau, ont été également forgés en sa présence.

Une autre maison a présenté aux forges de Couzon des frettes pour canon 205.

Après la réception, M. Pelletan a assisté à l'inauguration de l'école pratique d'industrie de la caisse d'épargne.

Un banquet radical socialiste a eu lieu à midi ; au dessert, M. Pelletan a prononcé le cri de guerre aux congrégations et a déclaré que le ministère traitait jusqu'au bout, sans pitié, les questions sociales.

Parlant des attaques dont le ministère le pourchasse, affirmé que « ses collègues et lui qu'on veut le job, il n'a laissé à aucun parti compromis avec la réaction. » Le ministre est parti pour Saint-Chamond, où il va visiter les aciéries de la marine.

Les instituteurs  
Paris, 25 juin. — M. Massé, rapporteur du budget de l'instruction publique, reprend, à titre d'amendement au budget, les conclusions du projet de M. Simey sur la réorganisation des instituteurs. L'amendement Massé élève de 6.300.000 francs les crédits demandés par le ministre pour les instituteurs.

Démision d'un colonel  
Libourne, 25 juin. — M. des Larmes, colonel commandant le 15 régiment de dragons, vient d'adresser en de mission au ministre de la guerre. Les raisons de cette démission sont encore inconnues.

M. Pelletan et les « Gouttes de lait »  
Le ministre de la marine vient d'adresser aux préfets maritimes une circulaire pour les inviter à accorder tout leur concours à l'organisation de commissions de professeurs de la marine. Pour servir à la diffusion de ces circulaires, on a « gouttes de lait ». M. Pelletan s'est entretenu avec M. le docteur Assol, professeur à la Faculté de médecine de Lille, et un des chefs de bureau du ministère qui a chargé de la fondation d'un service de consultations dans les ports.

Condamnation à mort  
La Cour d'assises des Deux-Sèvres a condamné, par contumace, à mort un nommé Pommier, qui, le 25 août de 1903, avait tué une femme de 60 ans.

La question des alcools  
Paris, 25 juin. — La 3<sup>e</sup> sous-commission extraordinaire des alcools, vins et spiritueux (contrôle hygiène) a terminé, sous la présidence de M. Delombe, député, la discussion du rapport présenté par son Comité d'études.

Le projet qu'il y avait mis plus lieu d'écarter, pour empêcher l'alcoolisme, des mesures d'ordre technique en dehors de celles déjà adoptées dans sa précédente séance.

Elle a voté à l'unanimité la proposition suivante présentée par M. Menne :

« C'est l'aggravation du taux de l'impôt qui rend l'alcool le plus nuisible à la santé. Une sage réduction de ce taux serait aussi profitable au Trésor qu'à la santé publique, car elle ferait disparaître la fraude qui préjudicie aux intérêts de nos finances et appauvrirait les produits inférieurs et nuisibles. »

On peut remarquer que, pour atteindre le but poursuivi, des mesures d'ordre technique seraient plus efficaces, et elle a déjà chargé M. Emile Gaucher de faire à ce sujet un rapport qui sera discuté ultérieurement.

Avant de se séparer, la Commission a confié à M. Menne le soin d'élaborer le rapport général qui sera présenté à la Commission plénière.

Les ouvriers boulangers  
Paris, 25 juin. — Le vote sur la grève générale a été prononcé ce matin à la réunion des ouvriers boulangers. En présence d'un grand nombre de délégués, le vote a été prononcé jusqu'à demain soir. Il semble probable que la grève générale n'aura pas lieu.

Une razzia d'indiens  
New-York, 25 juin. — Le Herald publie une dépêche de Pro-Jacques, dont le titre est : « Indiens dans les villages de la terminaison d'Alto, dans cinquante habitations. »

Défaite des révolutionnaires dans l'Uruguay  
Paris, 25 juin. — Un télégramme officiel reçu ce matin par la légation de l'Uruguay annonce une nouvelle défaite que le colonel Galarza, chef d'avant-garde des troupes gouvernementales, a infligée aux révolutionnaires, qui, après un jour et demi de combat, ont perdu 600 hommes à Tacuabó, dans le département de Cere-Largo. La cavalerie continue la poursuite des insurgés.

L'entrevue de Kiel. — Arrivée du yacht royal  
Brême, 25 juin. — Le « Victoria-and-Albert », à bord duquel se trouve le roi Édouard est arrivé ici. Le yacht, qui était escorté par plusieurs navires de guerre anglais, a été l'ancrer dans l'après-midi.

Le frère du Shah de Perse  
Constantinople, 25 juin. — Suivant des renseignements officiels, les informations publiées par la Gazette de Francfort au sujet de la prétendue fuite de deux princes persans sont fausses. Il n'y a ni le frère ni le fils du Shah de Perse, mais seulement son troisième frère qui se trouve à Paris, et qui n'a pas encore accepté de servir dans l'armée turque.

CHOSSES ET AUTRES  
Monsieur, Madame et Bob se promènent.  
Monsieur (à Madame). — Tiens, le gros Chose, comme ça a mangé !  
Madame. — Et ça peu, dis, papa, qu'est-ce qu'il en a fait ?  
— Un riche financier expliquait l'origine de sa fortune.  
— Quand j'ai commencé les affaires, disait-il, je n'avais rien, absolument rien. Mais, un jour, j'ai rencontré un ministre, et, avec lui, j'ai fait, lui répondit-il, avaient certainement quelque chose !

L'INTERDICTION DES CONCOURS D'AGRÉGATION AUX ECCLÉSIASTIQUES  
Mgr Pochard, recteur de l'Institut catholique de Paris, proteste, dans une lettre très digne à M. le ministre de l'Instruction publique, contre l'exclusion absolue des concours d'agrégation de lettres. Voici un passage de cette lettre :

En introduisant dans la pratique administrative, par voie de simple décision, un chef d'impécuneté qui n'a pas prévu la législation, vous atteindriez donc, Monsieur le ministre, tous les membres du clergé dans leur droit, vous frapperiez plus particulièrement les établissements d'enseignement supérieur, où de jeunes ecclésiastes

### INFORMATIONS

Le Centenaire du code civil  
Paris, 25 juin. — Le Comité du Centenaire du code civil s'est réuni aujourd'hui au Palais de Justice, sous la présidence de M. Baudouin, procureur général près la Cour de cassation, pour arrêter les grandes lignes de la commémoration scientifique et nationale qui sera chargée d'organiser.

La date choisie a été celle du 29 octobre prochain.

M. Pelletan à Rive-de-Gier  
Rive-de-Gier, 25 juin. — M. Pelletan est arrivé de Lyon, ce matin, à huit heures, accompagné de MM. Briand et Charpentier, députés ; Marnand, son officier d'ordonnance, et Capitaine, officier d'ordonnance du ministre de la guerre.

Le Préfet lui a souhaité la bienvenue. Le ministre et les autorités, en quittant la gare, sont allés visiter diverses usines. M. Pelletan a voulu créer et forger une énorme plaque de blindage. Des réservoirs de torpilles, fabriqués par un procédé nouveau, ont été également forgés en sa présence.

Une autre maison a présenté aux forges de Couzon des frettes pour canon 205.

Après la réception, M. Pelletan a assisté à l'inauguration de l'école pratique d'industrie de la caisse d'épargne.

Un banquet radical socialiste a eu lieu à midi ; au dessert, M. Pelletan a prononcé le cri de guerre aux congrégations et a déclaré que le ministère traitait jusqu'au bout, sans pitié, les questions sociales.

Parlant des attaques dont le ministère le pourchasse, affirmé que « ses collègues et lui qu'on veut le job, il n'a laissé à aucun parti compromis avec la réaction. » Le ministre est parti pour Saint-Chamond, où il va visiter les aciéries de la marine.

Les instituteurs  
Paris, 25 juin. — M. Massé, rapporteur du budget de l'instruction publique, reprend, à titre d'amendement au budget, les conclusions du projet de M. Simey sur la réorganisation des instituteurs. L'amendement Massé élève de 6.300.000 francs les crédits demandés par le ministre pour les instituteurs.

Démision d'un colonel  
Libourne, 25 juin. — M. des Larmes, colonel commandant le 15 régiment de dragons, vient d'adresser en de mission au ministre de la guerre. Les raisons de cette démission sont encore inconnues.

M. Pelletan et les « Gouttes de lait »  
Le ministre de la marine vient d'adresser aux préfets maritimes une circulaire pour les inviter à accorder tout leur concours à l'organisation de commissions de professeurs de la marine. Pour servir à la diffusion de ces circulaires, on a « gouttes de lait ». M. Pelletan s'est entretenu avec M. le docteur Assol, professeur à la Faculté de médecine de Lille, et un des chefs de bureau du ministère qui a chargé de la fondation d'un service de consultations dans les ports.

Condamnation à mort  
La Cour d'assises des Deux-Sèvres a condamné, par contumace, à mort un nommé Pommier, qui, le 25 août de 1903, avait tué une femme de 60 ans.

La question des alcools  
Paris, 25 juin. — La 3<sup>e</sup> sous-commission extraordinaire des alcools, vins et spiritueux (contrôle hygiène) a terminé, sous la présidence de M. Delombe, député, la discussion du rapport présenté par son Comité d'études.

Le projet qu'il y avait mis plus lieu d'écarter, pour empêcher l'alcoolisme, des mesures d'ordre technique en dehors de celles déjà adoptées dans sa précédente séance.

Elle a voté à l'unanimité la proposition suivante présentée par M. Menne :

« C'est l'aggravation du taux de l'impôt qui rend l'alcool le plus nuisible à la santé. Une sage réduction de ce taux serait aussi profitable au Trésor qu'à la santé publique, car elle ferait disparaître la fraude qui préjudicie aux intérêts de nos finances et appauvrirait les produits inférieurs et nuisibles. »

On peut remarquer que, pour atteindre le but poursuivi, des mesures d'ordre technique seraient plus efficaces, et elle a déjà chargé M. Emile Gaucher de faire à ce sujet un rapport qui sera discuté ultérieurement.

Avant de se séparer, la Commission a confié à M. Menne le soin d'élaborer le rapport général qui sera présenté à la Commission plénière.

Les ouvriers boulangers  
Paris, 25 juin. — Le vote sur la grève générale a été